



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du vendredi 14 Septembre 2018 à 20 heures 00

Convocation du 07.09.2018

L'An deux mil dix-huit, le 14 Septembre, le Conseil Municipal de MORTEMART, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Madame Nicole GONTIER, Maire.

A été désigné **secrétaire de séance** : M. GAUCHON Alain.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 07.09.2018.

Présents : M^{me} GONTIER Nicole, M. GAUCHON Alain, M^{me} RIBETTE Gisèle, M^{me} BARRET M. Catherine, M^{me} JEANNET Solange, M COYAT Gérard, M CAILLAUD Didier, M^{me} JUBB Noëline, M^{me} ZELMAR Michelle

Absents excusés : M. BAXTER Charles qui donne pouvoir à M^{me} GONTIER Nicole, M. GUIONNET Alain qui donne pouvoir à M. GAUCHON Alain.

Le compte-rendu du Conseil Municipal du 25 Juin 2018 a été approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour a été consacré aux points suivants :

DEMANDE DE SUBVENTIONS AUX CTD :

M^{me} GONTIER propose de poursuivre l'enfouissement des réseaux d'éclairage public sur la RD 675 et rue des Petits Bois. Le Syndicat d'Electrification de la Haute-Vienne (SEHV) demeure le maître d'ouvrage de cette 2^{ème} tranche de travaux dont le reste à charge pour la commune est de 34 170,66 €.

A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M^{me} le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Départemental.

RESTAURATION DE LA TRIBUNE DE L'EGLISE :

Suivant le cahier des charges élaboré par les services de la DRAC, M^{me} GONTIER a demandé à plusieurs entreprises un devis pour la consolidation de la tribune de l'église et la restauration de ses balustres. Aucun devis ne correspond au cahier des charges. Ceux fournis sont trop imprécis. A l'unanimité l'Assemblée décide d'affiner ce projet et de le remettre à plus tard.

PROJET DE CREATION DE VITRAUX DANS L'EGLISE :

M^{me} GONTIER envisage la création et la mise en place de vitraux pour les 6 baies de l'église qui sont actuellement obstruées par divers matériaux.

Une seule entreprise sur 3 a répondu aux demandes de devis pour la réalisation de ce projet. Le montant des travaux s'élèverait à 90 000 € HT. A l'unanimité, le Conseil Municipal autorise M^{me} le Maire à solliciter des aides financières auprès des partenaires : Conseil Départemental, DRAC (budget patrimoine et création culturelle), Fondation du Patrimoine. Ces travaux ne pourront être réalisés qu'après l'obtention de subventions maximum : 70-75% du montant des travaux.

RESILIATIONS DES BAUX :

- M^{me} DEPIERREFIXE Muriel a donné son congé pour le logement qu'elle occupe au 9 bis rue des Carmes. Effet au 31 Octobre 2018 (préavis de 3 mois)

- M. LHOMME Stéphane a donné son congé pour l'atelier n° 4, qu'il occupe au 3 bis rue des Carmes. Effet au 28 Septembre 2018 (préavis de 3 mois).

- M. DUMAS Patrick a donné son congé pour l'atelier n° 1, qu'il occupe au 3 bis rue des Carmes. Effet au 15 Septembre 2018.

A l'unanimité le Conseil Municipal autorise M^{me} le Maire à résilier ces 3 baux, à restituer les cautions (1 mois de loyer) suivant l'état des lieux et à remettre l'appartement en location.

Une étude plus approfondie des baux des ateliers sera réalisée pour une nouvelle location.

DIVERS :

Pour info :

- Le 03 Octobre 2018, La Mégisserie de Saint- JUNIEN fera une présentation de sa saison dans l'atelier laissé vacant par Stéphane LHOMME. C'est la (3^{ème} fois que la Mégisserie propose gratuitement une animation dans ce lieu). M^{me} BORIC Lara du Théâtre des Astres a sollicité l'autorisation d'occuper ce même atelier les 4, 5, 6 et 7 Octobre pour les répétitions d'un spectacle commandé par la Mégisserie de Saint- JUNIEN et le Théâtre du Cloître de BELLAC dans le cadre « Des pieds pour rêver ». Une balade poétique aura lieu le 07 Octobre de MORTEMART au Château du Fraise. Départ place de la Halle à 14 h. Le Maire a autorisé l'occupation gracieuse pendant ces 4 jours. Parmi l'Assemblée, M^{me} BARRET a manifesté son désaccord sur ce prêt au vu d'une expérience similaire et décevante avec l'Association Mortemart Tourisme en Limousin. Une caution de 100 € sera demandée et un état des lieux fait.

- La commune a fait acquisition d'un véhicule utilitaire d'occasion prévu au budget. Prévoir l'achat d'une remorque.

- Les salles municipales ont reçu 4228 visiteurs du 25 Juin au 16 Septembre.

- Les travaux de peinture des 3 portails du cimetière sont terminés.

- La sortie du bois par le chemin des Villards n'a provoqué aucun dégât.

La séance est levée à 22 h 15.